La formation dès aujourd'hui, et tout au long de la vie.



DIPLÔME

Licence Sciences, Technologies, Santé mention Génie civil parcours Aménagement et environnement en formation continue hors temps de travail

Code: LG03505A



Niveau d'entrée : Bac

Niveau de sortie: Bac + 3, Bac + 4

ECTS: 180

Diplôme national

Oui

Déployabilité

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du

cursus

Package: Formation pouvant se suivre en

s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Objectif de la Mention

La Licence Génie civil du Cnam a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Les deux premières années de licence proposent un socle scientifique et technique dans le domaine du génie civil et de la construction durable. Les deux premières années de licence permettent l'obtention d'un DEUST. La troisième année de licence propose une diversification des parcours pour répondre aux défis des transitions (numériques, environnementales, organisationnelles...) et à l'évolution rapide des métiers dans le très vaste domaine du BTP :

- 01/ Ingénierie des structures
- 02/ Ingénierie des travaux Publics
- 03/ Ingénierie du bâtiment
- 04/ Géotechnique
- 05/ Aménagement et Environnement

Objectifs du parcours aménagement et environnement en formation continue hors temps de travail

L'objectif principal du parcours A&E est de former les techniciens supérieurs du BTP, les adjoints techniques des chargés d'opération en aménagement, les chargés d'études d'avant-projet en lien direct avec la maîtrise d'ouvrage et les personnels d'encadrement des collectivités, à la dimension environnementale des projets d'aménagement pour accéder au statut de cadre technique dans leur domaine. La licence confère une spécialité en gestion des eaux et des sols, qui est un des domaines fondamentaux en aménagement. Plusieurs aspects de la dimension environnementale seront abordés dans le parcours A&E au niveau ingénieur. Le premier aspect de cette nouvelle dimension, qu'il est nécessaire de maîtriser à l'issue de la licence, c'est de comprendre les opportunités et les menaces dues à la nature des terrains sur lesquels on construit, roches et sols, sous l'influence des événements impliquant l'eau en conditions météorologiques normales ou extrêmes (orages, remontée de nappe). Les impacts des eaux, au pluriel car il faut distinguer au moins eau pluviale et eau usée, sur le patrimoine bâti, sur les chantiers en cours et sur les projets en phase de conception, seront décrits et modélisés. Réciproquement, les impacts des aménagements sur les milieux aquatiques seront étudiés. Le parcours A&E de la L3 illustre la gestion des menaces et des risques par l'exemple des inondations et de l'assainissement et illustre la gestion des opportunités par l'exemple de la géothermie. D'autres champs de l'ingénierie seront cependant introduits.

Transition climatique et transition énergétique sont abordées ici sous l'angle scientifique et technique du point de vue d'un cadre opérationnel qui travaillera au service d'une conception vertueuse et d'une exécution de qualité, dans le but d'incarner par des projets exemplaires les perspectives ouvertes par les nouvelles politiques publiques.

Compétences spécifiques

- Acquérir une vision opérationnelle des interactions entre les techniques d'aménagement (bâtiment, génie civil, géotechnique, urbanisme, architecture), les phénomènes physiques se produisant dans l'environnement, et les règles et lois qui s'appliquent aux activités de construction.
- Mobiliser les ressources des sciences fondamentales et des techniques au service de l'aménagement et de l'environnement
- Respecter les valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique
- Mettre en œuvre une veille technologique et réglementaire dans un contexte européen
- Étudier le dossier technique transmis par l'architecte et la faisabilité de l'ouvrage
- Rédiger un mémo technique et communiquer
- Participer à la gestion du risque environnemental
- Dimensionner les réseaux d'assainissement ou de distribution
- Maîtriser les normes de rejet dans l'environnement et les méthodes d'analyse

Débouchés professionnels

- Le parcours Aménagement et environnement (A&E) assure une formation pluridisciplinaire en techniques du BTP, droit, géomatique... Il forme des chefs de projets d'aménagement exerçant en tant que maître d'ouvrage public, maître d'œuvre, bureau d'étude, agence d'architecture ou d'urbanisme, entreprise de travaux publics, mais aussi des responsables de l'aménagement chez les opérateurs tels que les promoteurs et les établissements fonciers. Voici quelques exemples de positions occupées par les diplômés du parcours :
- Chargé d'études en environnement
- Chargé d'opération en aménagement
- Chargé de mission en construction durable
- Maître d'œuvre en gestion de l'eau

Compétences et débouchés

Se reporter à la fiche RNCP: https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24536/

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace

numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Modalités de validation

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP : http://btp.cnam.fr/

Prérequis et conditions d'accès

Informations complémentaires

- La première année de licence (L1) est accessible aux titulaires d'un bac, du certificat CP53 Technologie de la construction ou d'un diplôme de niveau équivalent.
- La troisième année de licence (L3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP (BTS, DUT, DEUST, BUT2, L2).
- L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). En savoir plus : https://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt-/validation-des-acquis-ves-vap-vae-/

Mentions officielles Code RNCP 38976 Date d'enregistrement au RNCP 13/05/2025 Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP 31/08/2030 Mots-clés Aménagement et collectivités BTP - Géologie - Géomatique Environnement et prévention des risques <u>Transports - Logistique</u> <u>Instrumentation - Mesure</u> <u>Développement durable</u> Système d'information géographique construction

Type de diplôme

Licence générale

Code NSF

213 - Forets, espaces naturels, faune sauvage, pêche

214 - Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)

227p - Gestion de l'énergie

230 - Spécialites pluritechnologiques génie civil, construction, bois

231 - Mines et carrières, génie civil, topographie

340 - Spécialites plurivalentes des services a la collectivité

341 - Aménagement du territoire, urbanisme

342 - Développement et protection du patrimoine culturel

343 - Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Codes ROME

Technicien / Technicienne géomètre[F1107]

Technicien / Technicienne d'exploitation de gisement[F1203]

Technicien / Technicienne d'études BTP[F1106]

Technicien / Technicienne des méthodes BTP[F1106]

Géologue de chantier[F1105]

Formacode

Travaux paysagers [21046]

Code du parcours

LG03505

Modules d'enseignement

L1

- → Bases scientifiques (Mathématiques)
- → Construction
- → Dessin assisté par ordinateur
- → Expérience professionnelle de première année de Licence (HTT)
- → Maquette numérique

- → Matériaux de construction
- → Métré, études de prix et économie de la construction
- → Physique du bâtiment
- → Réhabilitation

L₂

- → Béton armé et précontraint
- → Constructions métalliques et bois
- → Expérience professionnelle de deuxième année → Résistance des matériaux de Licence (HTT)
- → <u>Géologie</u>

- → Géotechnique
- → Organisation de chantier
- → Technologie de chantier
- → <u>Topographie</u>

L₃

- → <u>Anglais professionnel</u>
- → Dimensionnement du réseau pluvial
- → Enjeux des transitions écologiques: comprendre → Mécanique des sols et agir
- → Expérience professionnelle ou stage de troisième année de Licence (HTT)
- → Hy<u>draulique appliquée</u>

- → Information et communication scientifique BTP
- → Mathématiques appliquées
- → Prévention de l'impact de nappe sur le bâti
- → Protection des zones à enjeu environnemental
- → Résistance des matériaux
- → Risque hydrologique et territoire

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

<u>Utiliser les outils</u> <u>numériques de référence</u> LG035D15 Se positionner vis à vis d'un champ professionnel
LG035D45

Contribuer de manière
autonome à des études
d'ingénierie dans le domaine
du génie civil
LG035D75

Exploiter des données à des fins d'analyse
LG035D25

profess

S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère LG035D35 Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
LG035D55

Traduire une question
concrète de génie civil en
une démarche s'appuyant
sur des outils conceptuels
adaptés
LG035D65

Intégrer les démarches et solutions aux exigences de l'environnement sociétal et réglementaire LG035D85